

Avocat à Paris ou en province?

Par **Tiltouille**, le **30/09/2007** à **19:13**

Bonjour à tous, comme je poste ici mon premier message je vais me présenter rapidement! Je m'appelle Thibault, j'ai 19 ans et entre en L3 de droit à Nanterre. Je découvre pour la première fois ce forum et suis très heureux de constater qu'il existe une communauté d'entraide permettant de pallier au manque d'information dont souffrent moult étudiants à l'université!!

J'aimerais devenir avocat, et approchant du master je commence à me poser des questions quant à mon avenir!! J'ai cru comprendre, notamment à la lecture des nombreux sujets de cette rubrique du forum, que la profession d'avocat était saturée à Paris (d'autant plus que je suis pour l'instant très attiré par le droit pénal..). Bien qu'ayant toujours vécu à Paris, je suis originaire de la Bretagne (Morbihan) ou je me verrais bien faire ma vie. J'ai préféré suivre mes études à Paris, pour le niveau, mais je pense de plus en plus à m'installer plus tard la bah.

Pensez vous qu'il y a plus de chances de faire carrière en province (à Vannes précisément) qu'à Paris? Je vous précise également que la Bretagne est en plein essor économique depuis quelques années...

Pensez vous que dans l'optique de m'y installer, il serait plus judicieux d'entrer en M1 la bah?

Je vous remercie d'avance pour vos éventuelles réponses..

Par **Katharina**, le **30/09/2007** à **20:20**


Bonjour,

Je me suis pas mal renseigné sur le sujet moi même souhaitant poursuivre mes études en Bretagne dans l'optique de travailler en province.

Dans un de mes livres j'ai une interview d'une avocate qui a suivi ses études à Rennes (IEJ, école d'avocat ..) et qui travaille maintenant à son compte en province dans le coin. De plus cette femme a suivi à Rennes le M1 carrières judiciaires et M2 spécialité pénal il me semble, elle précise dans son témoignage qu'en province toutefois elle exerce plus un statut " d'avocate généraliste " plutôt " qu'avocate pénaliste ", donc si tu souhaites exercer en province la spécialisation de ton master en pénal ne doit pas poser de problème mais il ne faut sans doute pas penser que tu pourras exercer le métier uniquement dans ta spécialisation.

Par **Morsula**, le **30/09/2007 à 20:34**

:roll:

Au départ il me semble que tous les avocats sont des généralistes du droit 

Par **maolinn**, le **30/09/2007 à 20:47**

[quote="Morsula":j4b2sao1]Au départ il me semble que tous les avocats sont des généralistes

du droit  [quote:j4b2sao1]

Oui mais selon le master que tu as fait tu as forcément une spécialisation, même si tu es censé t'y retrouver dans à peu près tous les domaines.

Par **Camille**, le **01/10/2007 à 11:07**

Bonjour,

Pour compléter ce qui a déjà été dit, j'ajouterai qu'avec les moyens modernes de communications (y compris, par exemple, le TGV)(Paris n'est plus à 8h de Brest ou de Marseille...)(comme moi je l'ai connu à une époque où il n'existait pas de vols Brest-Paris ou Marseille-Brest), il me semble que s'installer en province n'est plus du tout une manière de "s'enterrer".

A condition de bien s'organiser pour ne pas "s'encroûter" dans des affaires seulement locales et s'arranger pour que sa réputation dépasse les limites du coin.

Aujourd'hui, presque toutes les grandes villes de France ont :

- un accès autoroutier, dont le réseau commence à être assez bien maillé
- une gare TGV souvent plus commode d'accès qu'à Paris
- un aéroport avec des liaisons (directes ou pas) avec les grandes capitales et, lui aussi, souvent plus commode d'accès qu'Orly ou Roissy
- plus les liaisons genre Internet, vidéo-conférences, etc.

(bon, d'accord, on n'en est pas encore à des "vidéo-audiences" ni à des "télé-comparutions", mais bon, ça finira peut-être par venir...)

Et, bien entendu, ne pas rechigner à se lever à 6h du mat' pour aller prendre un train ou un avion, ni à rentrer chez soi à 10 ou 11h du soir...

(mais, en réalité, ce serait plus ou moins "kif-kif" si on était basé à Paris)(avec les embouteillages en plus...)

Pour le reste, un "diplôme parisien" garde toujours une certaine "auréole" aux yeux de beaucoup de clients, mais il me semble que c'est de moins en moins vrai.

Pour compléter les deux derniers messages, mon conseil perso qui n'engage que moi, se spécialiser puisque c'est plus ou moins obligatoire actuellement mais ne jamais perdre

totalemment de vue les autres disciplines.

Dans tous les domaines,

Rien n'est pire que celui qui n'a qu'une connaissance superficielle dans tous les domaines sans exception,

Rien n'est pire que celui qui n'est bon que dans un seul domaine, genre "fonction de Dirac" : "Infiniment compétent dans un domaine et nul dans tous les autres".

A mon humble avis, bien sûr...

Par **Katharina**, le **01/10/2007** à **11:57**

En plus en tant que breton tu sais surement que certains bretons sont plutôt "fermés" aux autres villes et se sentiront surement mieux à savoir que tu as fais tes études dans leur région, mais bon c'est vraiment du détail.

Par **Tiltouille**, le **08/10/2007** à **20:21**

Merci a tous pour vos réponses!!